



Pour diffusion immédiate

Le 4 février 2008

Symbole: AZM.Croissance TSX

Communiqué de presse

Azimut reçoit un avis de correction de défaut de NWT Uranium

Longueuil, Québec. - **Exploration Azimut Inc.** (« **Azimut** ») annonce qu'un avis de correction de défaut (« *Curative Notice* ») envoyé par NWT Uranium Corporation (« **NWT** ») a été reçu le 30 janvier 2008, accompagné de documents et de données, suite à la délivrance par Azimut le 17 décembre 2007 d'un avis de défaut (voir communiqué de presse du 18 décembre 2007). Cet avis référait à un nombre important d'obligations spécifiques de NWT qui, selon Azimut, n'étaient pas respectées suivant les modalités des conventions d'option sur les propriétés de Rae Nord et de Lac Daniel.

Les deux conventions d'option prévoient qu'Azimut peut résilier les conventions seulement si NWT n'a pas, dans les 60 jours suivants l'avis de défaut émis par Azimut, fournit un avis montrant que NWT a remédié à ses manquements.

Azimut évalue actuellement l'importante documentation et les données soumises par NWT avec l'avis de correction de défaut, afin de déterminer si les manquements constatés ont bien été considérés et adéquatement traités par NWT.

Azimut est une société d'exploration minière utilisant des méthodologies de ciblage d'avant-garde pour découvrir des gisements majeurs. Azimut est l'une des principales sociétés explorant au Québec avec 50 propriétés totalisant 27 000 claims pour l'uranium, l'or et le nickel.

Contact et information

Jean-Marc Lulin, président chef de la direction

Normand Champigny, vice président exécutif

Tel.: (450) 646-3015 – Fax: (450) 646-3045

info@azimut-exploration.com

www.azimut-exploration.com